

COMPTE-RENDU : CONSEIL D'ECOLE du jeudi 18 octobre 2018

Etaient présents:

- Equipe éducative : M. Daniel, Mmes Denis, Harnois, Adamczewski, Soares Dias, Soulié, Duplan, Lombaerde, Thomines, Chaussé, Rivier, Favreau et Compte.
- Mme Roulié, représentant le RASED
- Parents d'élèves élus : Mmes Cogoni, Huygens, La Brousse, Ménard, Lambert, Rossignol, Guehenec et M. Simon,
- Mme Chailleux, adjointe aux affaires scolaires, Mme Schaeffer, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, M Clavère, directeur du pôle des affaires sociales.

Etaient excusés:

- M Huchet, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme Perrin Turenne et Caillarec, enseignante
- M Leray, Maire d'Héric
- Mmes Ortet et Sautereau du Part, parents d'élèves élus
- Mme Joly référente site Jean Monnet

Ouverture : 19h35 : Présentation de chacun des présents

1- RAPPEL DES REGLES DE FONCTIONNEMENT D'UN CONSEIL D'ECOLE (article L. 411-1 du code de l'éducation)

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- **Vote** le règlement intérieur de l'école ;
- **Établit** le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, **donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école** et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène

scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire et le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République ;

- **Statue** sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- En fonction de ces éléments, **adopte** le projet d'école ;
- **Donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur et notamment les modalités des délibérations.

Règlement intérieur :

- Le directeur d'école qui préside la réunion veille à ce que chacun puisse s'exprimer dans le cadre de l'ordre du jour ;
- Les interventions doivent se faire dans le respect des personnes présentes, et dans la sérénité nécessaire à un échange constructif.

Modalités des délibérations :

- Vote ou avis à main levée validé par les membres du conseil d'école ;
- Sur demande précise, le vote ou l'avis pourra être fait de façon anonyme.

Le procès-verbal :

- Il sera donné aux familles un procès-verbal sous forme d'un tableau succinct ;
- Le compte rendu plus détaillé sera affiché dans l'école et mis à disposition sur demande.

2- STRUCTURE DE L'ECOLE 2018/2019

*** Election des représentants de parents**

Une liste candidate de parents d'élèves non constitués en association se présentait. 11 sièges étaient à pourvoir, 10 ont été pourvus. Cette liste a été élue avec un taux de participation de 52,57 % (80 % de suffrages exprimés). Mmes Ortet, Cogoni, Rossignol, Huyguens, La Brousse, Menard, Sautereau du Part, Lambert, Guehenec et M. Simon ont été élus titulaires.

*** Equipe éducative (11 classes, 14 enseignants)**

L'école Jean Monnet dépend de la circonscription Orvault/Nort sur Erdre pilotée par M. Huchet, Inspecteur de l'Education Nationale. Les deux conseillères pédagogiques de la circonscription sont Mme Allain et Mme Lacarière. La carte départementale des circonscriptions d'Inspection de l'Education Nationale a été modifiée.

Trois enseignantes sont nommées cette année à titre provisoire sur l'école :

- Mme Harnois actuellement en PS/GS ;
- Mme Compte actuellement en CP ;
- Mme Duplan en CE1/CE2.

Un enseignant a été nommé cette année comme titulaire sur l'école :

- M. Daniel actuellement en CP et sur la mission de direction de l'école.

Mme Caillarec complète Mme Adamczewski, exerçant à temps partiel.

Mme Piau est en congé maternité et est remplacée par Mme Thomines.

L'équipe d'ATSEM : Pas de changement par rapport à l'année dernière.

*** Présentation du RASED**

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est composé d'une psychologue scolaire (Mme Dix-Neuf), une enseignante spécialisée à dominante pédagogique (Mme Roulié) et un enseignant spécialisé à dominante rééducative (M. Taly).

Lorsqu'un élève se trouve en difficulté d'apprentissage malgré l'aide pédagogique apportée par l'enseignant, le RASED peut être sollicité. L'enseignant réalise alors une demande d'aide en accord avec la famille (la demande ne peut pas être effectuée directement par les familles). Après analyse de cette demande, les membres du RASED proposent ou non une prise en charge de la difficulté. Celle-ci peut se traduire de deux manières : une aide directe sur le temps scolaire, auprès de l'élève concerné par la demande ou une aide indirecte apportée à l'enseignant par le biais d'un regard extérieur à l'école.

Pour éviter que certaines écoles sur la circonscription Orvault/Nort sur Erdre ne bénéficient pas de RASED, l'antenne du RASED rattachée à l'école a été sollicitée sur d'autres écoles. De plus, la priorité est donnée aux élèves ne bénéficiant pas d'aide extérieure et aux élèves de GS, CP, CE1 voire CE2.

Bilan 2017/2018 : 20 élèves de l'école ont été pris en charge par le RASED lors de l'année scolaire 2017-2018.

Année scolaire 2018/2019 : A ce jour, il y a eu 101 demandes d'aide dont 15 demandes de l'école Jean Monnet (4 ont été passées en synthèse), auxquelles il faut ajouter 5 dossiers MDPH (élèves en situation de handicap)

Question parents élus : « L'année dernière, un courrier a été fait pour la demande d'une troisième antenne du RASED sur la circonscription, qu'en est-il ? »

C'est l'Inspection Académique qui décide des ouvertures et des fermetures. Il n'y a pas eu de décision d'ouverture cette année.

Cette année encore, la psychologue scolaire ne peut pas faire de suivi d'élèves, elle ne fera que des interventions ponctuelles.

Intervention du maître E en début d'année scolaire 2018-2019 :

- Intervention de suivi auprès de deux élèves de CM1 ;
- Intervention auprès de l'élève allophone de l'école.

* Effectifs / Répartitions

Actuellement, les effectifs sont :

PS	MS	GS	MAT	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ELEM	PRIM
29	35	34	97	36	32	37	20	23	158	256

Les élèves ont été répartis dans 11 classes comme suit :

PS	PS	MS	MS	CP	CP	CE1	CE1	CE1	CM1	CM1
GS	GS	GS	GS			CE2	CE2	CE2	CM2	CM2
21	25	25	25	18	18	24	23	22	26	27

3- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles publiques pour être rédigé.

Les changements ont été validés : voir annexe. Le règlement sera distribué dans les cahiers à la rentrée des vacances d'automne.

Les chartes TUIC et laïcité seront présentées au prochain conseil d'école.

4- MUNICIPALITE

* Informatique

- *Problème de réseau informatique récurrent dans les classes*

La mairie va faire intervenir le technicien de la CCEG en charge de l'informatique sur la commune.

- *Achat budget informatique*

Le directeur des services techniques s'occupe de la commande de deux VPI et du matériel annexe. Le budget est de 5000 euros par an.

* Portail famille

- *Est-il possible de revoir l'ergonomie du portail famille (pas très visuel quand on modifie, avoir tous les enfants de la même famille sur la même réservation plutôt qu'un enfant par réservation) ?*

L'outil est toujours modifiable et améliorable. Il faut faire remonter au prestataire les modifications demandées. Le prestataire indique ensuite si cela est possible ou non.

- *Serait-il possible de réserver ou modifier pour la semaine en cours ?
D'inscrire après le samedi 23h ?*

Le fait d'avoir la projection sur la semaine permet de pouvoir anticiper les achats et le nombre d'agents municipaux sur la semaine de la restauration. La date pourrait être décalée au dimanche soir, mais le choix avait été mis au samedi soir en cas de problème avec la plate-forme.

* Périscolaire et temps du midi

- *Serait-il possible que les agents municipaux communiquent aux enseignants si les enfants ont bien mangé afin que ces derniers le communiquent aux parents ?*

Pour les élèves qui fréquentent le périscolaire, la communication passe par les agents municipaux. Pour les autres élèves, une réflexion est en cours. Les enseignantes vont mettre en place pour les MS un système de tableau comme c'est le cas pour les PS (tableau pour la sieste).

- *Outil de communication : coupon périscolaire.*

Un coupon est distribué aux élèves qui ont posé des soucis sur le temps du périscolaire ou de la cantine pour le mettre dans le cahier de liaison. Ainsi les enseignants sont prévenus.

- *Est-il possible de faire alterner les CE1/CE2 qui mangent au 3^{ème} service ?*

Oui c'est possible en changeant à chaque période.

- *Comment s'organise la surveillance le midi ?*

Il y a 2 agents avec les GS (30 à 40 enfants). Les ATSEMs s'occupent des PS et des MS. Les GS ont un espace dédié au niveau du périscolaire.

Il n'y a pas de taux d'encadrement fixé par la loi pour le temps du midi.

- *Des vols ont été commis le midi, les enfants pourraient-ils avoir la possibilité de poser leurs jeux à l'entrée de la cantine ou d'aller les rechercher dans leur cartable ?*

Les élèves n'ont pas le droit de retourner dans les classes. Il y a une bannette pour poser les objets devant la cantine.

- *Est-il possible d'élargir les horaires du périscolaire ?*

Non pour le bien-être des enfants.

- *Comment se fait-il que des enfants entrent et sortent du périscolaire sans être vus ?*

Les enfants ne doivent pas sortir sans autorisation.

Tarif cantine : une augmentation 0.02€ sera effective sur la facture de novembre reçue en décembre.

*** Travaux**

- *Quand débutent les travaux ?*

Normalement au printemps 2019 pour un aménagement à la rentrée 2020. 2 esquisses vont être proposées (une de plein pied et une à étage). A la suite du choix de l'esquisse, des temps sont prévus avec les acteurs de l'école pour réfléchir aux aménagements.

2020/2021 : 2^{ème} bloc prévu pour le réaménagement de 5 classes maternelles

- *Est-ce qu'il y aura un parking pendant les travaux ?*

Il faut attendre le choix de l'esquisse pour prévoir le temps des travaux.

Il est prévu 34-36 places de parking dans la 1^{ère} esquisse et 1 parking enseignant.

- *Et après ? L'entrée du côté de l'Océania va-t-elle réouvrir ?*

Il faut attendre le choix de l'esquisse pour prévoir la future entrée de l'école. Mais normalement non.

*** Parking**

- *L'éclairage est insuffisant. Comptez-vous en rajouter ?*

Les services techniques vont étudier les possibilités.

- *Les places handicapées n'ont toujours pas été refaites ce qui ne permet plus un stationnement prioritaire.*

Les services techniques vont s'en occuper.

- *Les stationnements sur la piste cyclable ne sont plus respectés. Serait-il possible de repasser l'information ?*

Un courrier va être transmis aux familles afin de rappeler la règle.

5- VIE DE L'ECOLE

*** Evaluations nationales CP/CE1**

Les évaluations nationales ont été passées par tous les élèves du CP et CE1.

Elles répondent à trois objectifs :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

A l'école, les évaluations ont été passées en respectant les temps et les consignes de passation. De plus, les enseignants ont travaillé de manière bienveillante de façon à ne pas mettre les élèves en difficulté.

Les enseignants ont saisi les résultats par l'intermédiaire de l'application nationale dédiée. Ils ont reçu en retour le profil de chaque élève et le profil de leur classe. La plate-forme a connu énormément de problèmes de fonctionnement.

Des rendez-vous individuels vont être proposés afin de faire un retour sur les résultats des évaluations ainsi que sur le début d'année scolaire des élèves.

*** Service civique**

Les deux missions de service civique concernant la BCD et l'informatique n'ont pas été pourvues pour le moment.

* Formation ATSEM/enseignant sur la commune

Une formation entre les ATSEMs de la commune et les enseignants de maternelle de la commune a été proposée cette année (école Jean Monnet et Marie Curie). Un conseiller pédagogique spécialisé en maternelle mène la formation.

Cette formation porte principalement sur l'évolution du métier (enseignant et ATSEM), la coopération et les difficultés rencontrées au quotidien dans notre travail.

Les enseignants remercient la mairie de financer cette formation pour les ATSEMs

6- EXERCICE INCENDIE ET MISE A JOUR DU PPMS

* Exercice incendie

Un premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 11 octobre à 9h00. 2 autres exercices (lundi 10 décembre à 10h et vendredi 10 mai à 15h30) auront lieu au cours de l'année avec différentes modalités.

Les modalités étaient les suivantes : Les enseignants et les élèves ont été prévenus, le directeur était absent.

Les objectifs : Calcul du temps de sortie et découverte des lieux pour les nouveaux élèves et les nouveaux enseignants.

Bilan : Tout s'est bien déroulé. Temps de sortie de l'école maximum en 2 min (côté maternelle). 50 secondes côté élémentaire. Toujours un problème de sonnerie au niveau du bungalow.

* Présentation du PPMS

Présentation des deux volets du PPMS :

- Risques majeurs ;
- Attentat intrusion.

Les deux volets sont en attente de validation de l'inspecteur de l'Education nationale et de Monsieur le Maire.

L'exercice d'attentat/intrusion se déroulera le **jeudi 15 novembre de 9h à 10h**. L'exercice de confinement se déroulera le **lundi 4 mars de 9h à 10h**.

* Interphone entrée de l'école

Les lundis et mardis et lorsque le directeur est absent, il y a beaucoup d'entrées et de sorties dans l'école qui dérangent les apprentissages.

Au minimum, les lundis : 2, les mardis : 5, les jeudis : 7 et les vendredis : 4. Sans compter les éventuels retards.

Les nombres d'entrées et de sorties dans l'école pénalisent les apprentissages des élèves des classes. L'enseignante doit sortir de sa classe pour pouvoir ouvrir. Une enseignante précise qu'un jour elle est allée ouvrir 11 fois la porte en une matinée.

Mme Joly du service périscolaire s'associe à cette demande pour avoir un système plus moderne.

Serait-il possible d'avoir un visiophone à l'entrée de l'école ?

7- PRESENTATION DES PROJETS PARTICULIERS

* Election des délégués du CP au CM2

Les élections des délégués pour les classes élémentaires ont eu lieu la semaine du 8 au 12 octobre. 2 délégués par classe ont été élus. Ceux qui avaient déjà été élus ne pouvaient pas se représenter, et la parité était demandée.

La première réunion portait sur la présentation du recyclage mené par le club éco-citoyen du collège aux délégués de l'école.

Lors des conseils de classes, deux thèmes sont choisis par classes. 2 de ses sujets seront alors traités en conseil de délégués.

Les délégués seront associés à la réflexion sur la nouvelle école.

* APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. **Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

Les APC se déroulent principalement les mardis et jeudis sur le temps du midi ou sur un temps après l'école.

Directive 2018 : l'enseignement du français (la lecture, la grammaire et le vocabulaire.)

Présentation du projet APC : cf. annexe

* Conseil Ecole Collège

Cette année, Mmes Lombaerde et Chaussé représentent l'école au conseil école collège. Cette instance de pilotage élabore les axes de travail en début d'année scolaire et en fait le bilan au mois de juin suivant. Les axes principaux de cette année seront mis en œuvre en conseil de cycle 3.

Bilan des actions de 2017/2018 :

- Projet passerelle
- Course ELA : cycle 3
- Intervention du club éco-citoyen
- Journée du collégien
- Rallye-mathématiques

Les élèves de l'école Jean Monnet arrivent au collège avec une bonne connaissance des lieux et de certains professeurs.

Les actions de 2018/2019

- Projet passerelle
- Intervention du club éco-citoyen
- Journée du collégien
- Rallye-mathématiques

* Projets pédagogiques/Sorties scolaires au service des apprentissages

L'enseignant chargé des apprentissages de sa classe doit élaborer des projets pédagogiques motivants visant à développer chez les élèves les compétences attendues par les instructions officielles. Ces projets permettent aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages. Des sorties scolaires peuvent être organisées si le projet pédagogique l'y invite. Ainsi, durant cette année scolaire, les élèves de l'école vont travailler sur différents projets pédagogiques (de classe, de cycles et/ou d'école) où pourront être organisées des sorties scolaires si cela est approprié.

Chaque classe a présenté ses projets pour l'année.

Classes de maternelle :

- Règles de la cour
- Sortie à Notre Dame des Landes : Landes 'art
- Semaine de la maternelle
- Ludothèque
- Médiathèque
- Spectacle de Noël
- Goûter de Noël + chorale
- Cinéma : visionnage d'au moins un film
- Salon du livre
- Projet élevage : avec l'aide de l'amicale laïque
- Olympuces
- Liaison GS/CP en 3 temps
 - 1) Observation
 - 2) Lectures
 - 3) Echange de classes. Les GS sont accueillis dans les classes de CP par les enseignants de CP.
- Une sortie de fin d'année
- Un travail sur les semaines : la fête des 30 semaines.

Cycle 2 :

- Chorale
- Spectacle musical : CE1/CE2 (Entre chien et Loup)
- Musique et danse : CP, CE1 et CE2
- Anglais : petit déjeuner anglais et pancakes day

- Prix des incorruptibles : CP, CE1 et CE2
- Sortie Landes' Art : CP
- Sortie fin d'année : CP
- Sortie à la ludothèque : CP
- Chaque fin de période : lecture des CM au CP
- Sortie CE1/CE2 : Parc de la préhistoire, maison de retraite, jeux de société, course d'orientation, musée futuriste ?
- Projet autour du handicap et course ELA
- Après-midi jeux
- Matinée Rallye-problème
- Journée EMC (ateliers le matin et projection d'un film au cinéma l'après-midi)
- Olympiade
- Piscine : CP, CE1 et CE2

Cycle 3 :

- Chorale
- Dictée ELA et course ELA avec les CM de Marie Curie
- Sécurité routière : 2 sorties (vélo) prévues
- Projet passerelle théâtre (2 pièces dans l'année) : intervention en amont d'une comédienne et metteuse en scène en octobre et d'une journaliste en janvier. Échanges avec la classe de 6^{ème} qui assiste au même spectacle.
- Rallye-maths avec une classe de 6ème
- EMC : travail autour du « mieux-vivre ensemble » avec Thierry Clavère et l'infirmière scolaire (autour de 2 compétences psychosociales : "avoir confiance en soi" et "gérer ses émotions") en plus d'un travail sur les réseaux sociaux.
- Anglais : petit déjeuner anglais et pancakes day
- Lecture aux CP
- Matinée Rallye-problèmes
- Journée EMC (ateliers le matin et projection d'un film au cinéma l'après-midi)
- Après-midi jeux
- Médiathèque
- CM1 : rando ferme
- CM2 : journée du collégien

- Sortie de fin d'année : 1 journée au Mont Saint-Michel (avec visite de l'abbaye et traversée de la baie à pieds)
- Rencontre sportive en fin d'année avec les CM de Marie Curie

Tous cycles :

Les 27/28 mai pour toutes les classes de l'école : une semaine des arts (travail sur le Landes 'art)

Les parents sont satisfaits des projets de l'année.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE

Les membres du conseil d'école se réuniront **lundi 11 mars 2019** à 19h30 et **mardi 11 juin 2019** à 19h30.

Clôture : 21h40